

820^{ème} Séance

Séance Publique
du mercredi 19 décembre 2018

DÉBATS

DU

CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO
DU 10 JUILLET 2020 (N° 8.494)

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

- I. POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL PRIMITIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2019 :
1. Explications de vote (p. 2960)
 2. Loi de Finances (p. 2980)

**SECONDE SESSION ORDINAIRE
DE L'ANNEE 2018**

—
**Séance Publique
du mercredi 19 décembre 2018**
—

Sont présents : M. Stéphane VALERI, Président du Conseil National ; Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, Vice-Présidente du Conseil National ; Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO, Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. José BADIA, Pierre BARDY, Daniel BOERI, Mme Corinne BERTANI, M. Thomas BREZZO, Mme Michèle DITTLLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Marie-Noëlle GIBELLI, M. Jean-Louis GRINDA, Mlle Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Fabrice NOTARI, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX et Pierre VAN KLAVEREN, Conseillers Nationaux.

—
Assistent à la séance : S.E. M. Serge TELLE, Ministre d'Etat ; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme ; M. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Economie ; M. Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur ; M. Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération ; M. Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Gouvernement ; Mme Sophie VATRICAN, Directeur du Budget et du Trésor.

—
Assurent le Secrétariat : Mme Virginie COTTA, Chef de Cabinet du Président ; M. Philippe MOULY, Secrétaire Général ; Mme Elodie KHENG, Conseiller en charge du Budget et de l'Economie ; Mme Maryse BATTAGLIA, Chargé de Mission pour les Affaires Sociales ; M. Yann BERTRAND, Chargé de Mission pour le Budget et l'Economie ; Mme Marie-Laure PEPINO, Secrétaire ; Mme Martine MORINI, Attaché Principal Hautement Qualifié.

La séance est ouverte, à 17 heures, sous la présidence de M. Stéphane Valeri.

M. le Président.- Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, cher public présent nombreux ce soir dans notre hémicycle, chers compatriotes, chers téléspectateurs, chers amis qui nous suivez sur Internet, la séance est ouverte.

Je vous rappelle que l'ensemble de cette Séance Publique sera intégralement diffusé sur Monaco Info, ainsi que sur le site internet du Conseil National www.conseilnational.mc, également sur Youtube et Facebook.

I.

**POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE
BUDGET GENERAL PRIMITIF
DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2019**

M. le Président.- Dans le cadre de l'examen du projet de Budget Général Primitif de l'Etat pour l'exercice 2019, nous avons terminé l'autre soir l'examen et le vote des chapitres de ce budget. Nous allons à présent écouter les explications de vote des Conseillers Nationaux, avant de procéder au vote de la loi de budget.

Chers collègues, je vous rappelle que chacun d'entre vous dispose de 3 minutes pour ses explications de vote. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir respecter ce temps de parole.

Traditionnellement, c'est le Rapporteur au nom de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale qui parle en premier.

Monsieur Balthazar SEYDOUX, nous vous écoutons.

M. Balthazar SEYDOUX.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues,

Avant de vous expliquer les raisons de mon vote, je voudrais vous dire, chers collègues, ma fierté de faire partie de cette mandature, ma fierté d'avoir pu être votre Rapporteur, celui d'un projet de loi de budget qui aura constitué un véritable tournant pour les politiques publiques de l'Etat.

En tant que Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, je dois vous dire à quel point je suis satisfait, après l'épisode de jeudi dernier, de l'évolution du Gouvernement sur un sujet fondamental pour la majorité du Conseil National : le logement de nos compatriotes.

Nous l'avions dit, et vous l'aviez dit Monsieur le Président, c'est maintenant que tout se joue. Et les engagements du Gouvernement et plus particulièrement ceux du Ministre d'Etat, sont très encourageants et marquent un changement radical dans la prise en compte des demandes légitimes de nos compatriotes, portées à travers notre Assemblée élue.

Cette inflexion forte vient accompagner la volonté affirmée par le Prince Souverain de conduire une politique à court, moyen et long termes dans le domaine du logement.

Ce soir, je vais m'en tenir, sur le sujet de la construction domaniale, aux réponses apportées par Monsieur le Ministre d'Etat, que je remercie, tout comme je veux féliciter notre Président pour sa gestion de cette tension politique très forte, pour avoir su, à deux, dans le cadre du pas vers l'autre, faire preuve d'audace et de responsabilité pour trouver des solutions performantes et nous permettre tous ensemble de sortir par le haut.

Bien sûr, nous devons désormais rester tous ici vigilants sur les délais de mise en œuvre de ces décisions, afin que les délais de livraisons soient respectés.

Si un certain nombre de signaux favorables sont venus jaloner l'établissement de ce Budget Primitif 2019, je voudrais attirer l'attention du Gouvernement sur l'autre grand sujet qui a animé ces débats : la qualité de vie et la problématique des chantiers. Cette qualité de vie, c'est un sujet qui a été pris à bras le corps par la majorité du Conseil National, dès notre installation. C'est un sujet sur lequel je me refuse à tout électoralisme. Je suis, comme mes collègues, un pragmatique, qui recherche l'efficacité et non pas les postures. Sur la qualité de vie, il n'est pas pensable de faire de la démagogie, il faut trouver des solutions adaptées et performantes pour faire en sorte que Monaco et sa population aient droit à la tranquillité. Nous avons obtenu deux arrêtés ministériels qui sont un premier pas. Beaucoup d'autres mesures sont attendues...

(Sonnerie).

M. le Président.- Je vous laisse terminer rapidement, Monsieur SEYDOUX.

M. Balthazar SEYDOUX.- ... Je veux remercier ce soir notre Président de la Commission Environnement et Qualité de Vie pour son pragmatisme et son approche équilibrée, sans posture politicienne et sans avoir besoin de faire le buzz comme certains.

Je n'oublie pas non plus les avancées pour les fonctionnaires, pour les jeunes, pour la santé, pour nos aînés, pour la circulation et la sécurité, pour le développement économique et pour l'aide sociale.

Ce Budget Primitif 2019 est la manifestation très claire de la force de notre modèle économique et social avancé, un modèle envié de tous et forcément peu compréhensible, disons-le, avec notre affirmation de la priorité nationale et constitutionnelle, par la technocratie de l'Union Européenne.

Nos débats et nos séances préparatoires ont permis de faire prendre en compte par le Gouvernement, au travers de ce budget, une grande partie des propositions de la majorité choisie et soutenue par les Monégasques. La pratique de notre Constitution en sort renforcée. Et ce sont les Monégasques et les résidents qui en sortent gagnants.

Pour eux, pour Monaco, merci à toutes et à tous. Je suis fier de voter en faveur de cette loi de budget.

M. le Président.- Merci, Monsieur SEYDOUX. J'ai été tolérant avec vous parce que, bien sûr, vous êtes le rapporteur de cette loi de budget.

Je demande maintenant aux élus qui le souhaitent – Madame la Vice-Présidente lève la main – de s'exprimer dans le cadre de ces explications de vote. J'ai vu également Monsieur ROBINO me demander la parole. De toute manière, je reviens vers vous rapidement pour continuer ce tour de parole.

Nous écoutons, tout d'abord, Madame la Vice-Présidente.

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES.- Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers compatriotes et surtout chers amis,

L'année 2018 s'achève sur un succès. Un de plus pour Monaco et pour les Monégasques.

Ce succès, nous le devons à la force et à l'unité d'une majorité qui travaille sans relâche, autour du Président du Conseil National, depuis son installation en février dernier, à la suite d'un vote très net de la part de nos compatriotes.

Si je parle de succès ce soir, il s'agit en fait d'une réussite collective.

Au Conseil National, la qualité de nos débats et le travail préparatoire de la part d'un personnel de grande compétence, honorent l'Institution toute entière et je vous en remercie.

Le groupe majoritaire Primo ! a réussi à faire entendre la voix des Monégasques tout en prenant en compte les divergences de vue de la part des minorités, qui nous rejoignent souvent sur de nombreux sujets. Car à Monaco, et dans notre communauté nationale, ce qui nous rassemble est largement supérieur à ce qui peut parfois nous séparer ou nous diviser.

Cette unité, alliée à la détermination et au travail de l'ensemble de mes collègues, a permis à notre Institution, sous la conduite remarquable de notre Président, Monsieur Stéphane VALERI, de retrouver toute sa place et tout son rôle, avec des résultats remarquables et essentiels pour les Monégasques en à peine 10 mois.

Ce rôle retrouvé, cette place à nouveau complète, nous place dans une situation idéale qui aura permis au Gouvernement, lui aussi dans son rôle, de prendre en compte, comme ce doit être le cas, les aspirations de nos compatriotes et les attentes de tous les résidents, pour que les politiques publiques ne soient pas menées en déconnexion de la vraie vie des gens.

Oui, nous sommes des partenaires. Et nous vous l'avons prouvé. Vous nous avez, à votre tour, donné des garanties nouvelles, dans ce partenariat institutionnel ancré de plain-pied dans le 21^{ème} siècle.

Il est donc temps d'avancer ensemble dans la même direction, à quelques ajustements près, que je me suis appliquée aussi pour toujours progresser dans le bon sens et dans l'intérêt général.

Les engagements du Gouvernement doivent être tenus, Monsieur le Ministre, vous nous avez confirmé qu'ils le seraient. Avec le vote de cette loi de budget, nos deux Institutions font cause commune avec les attentes des Monégasques représentés par notre Assemblée. C'est toute la force de notre système politique. Et c'est toute la raison de notre engagement.

Je voterai ce Budget Primitif.

J'en profite pour vous souhaiter à toutes et tous, ainsi qu'à tous les Monégasques et tous les résidents, de très belles fêtes de fin d'année. *Deo juvante.*

Merci.

M. le Président.- Merci, Madame la Vice-Présidente.

Vous êtes cinq à avoir levé la main. Dans l'ordre où je vous ai vus demander la parole, je vais tout d'abord donner la parole au Président de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses, Monsieur Christophe ROBINO.

M. Christophe ROBINO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, mes chers compatriotes,

J'ai à de nombreuses reprises déploré le manque de confiance et de transparence entre nos deux Institutions, chacun s'arque-boutant sur ses positions sans jamais vraiment prendre le temps de réfléchir ou de prendre en compte les demandes et les propositions de l'autre.

J'ai ainsi voté contre le Primitif et le Rectificatif 2018 en espérant que les débats du Primitif 2019 nous permettraient enfin de renouer le dialogue et de travailler ensemble dans l'intérêt de notre pays et de l'ensemble de ses résidents, quelle que soit leur nationalité avec, bien sûr, et c'est notre rôle d'élus, une attention toute particulière pour nos compatriotes.

Les avancées que nous avons obtenues sur les questions du logement, de la qualité de vie, de la prime pour les fonctionnaires et les employés du C.H.P.G., du financement des études au travers de la revalorisation de toutes les bourses d'études ou encore sur les aides sociales et la mise en place d'allocations compensatoires pour les allocations familiales ou la prise en charge des frais de santé en faveur des femmes monégasques qui ne peuvent se prévaloir du statut de chef de foyer sont autant de points positifs à mettre au crédit de l'action de notre majorité.

Pour autant, il nous faut continuer à travailler ensemble, Conseil National et Gouvernement, pour préserver notre modèle social économique et de santé, pour que tous nos jeunes compatriotes puissent trouver dans leur pays un emploi à la mesure de leurs compétences et de leurs espérances, pour que les enfants du pays puissent continuer à vivre dans ce

qui est aussi leur pays, pour défendre nos spécificités dans le cadre des négociations d'un accord avec l'Union Européenne que certains appellent sans discernement de leurs vœux, pour que Monaco reste un exemple pour la préservation de l'environnement.

Beaucoup reste donc à faire mais je veux croire, Monsieur le Ministre, qu'enfin nous nous sommes compris et que nous pourrions le faire ensemble.

Je voterai donc en faveur de ce Budget Primitif 2019.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROBINO.

La parole est à présent à la Présidente de la Commission des Droits de la Femme et de la Famille, Madame AMORATTI-BLANC.

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.- Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues,

Je suis très fière aujourd'hui d'être en mesure de voter en faveur de ce Budget Primitif 2019 après mes 2 votes contre lors du Budget Primitif et du Budget Rectificatif 2018.

Je n'oublie pas cependant le sentiment, malgré tout, que pour en arriver là, le Gouvernement et le Conseil National issu des urnes en février dernier portaient de très loin.

Ce rapprochement de nos points de vue et la prise en compte des attentes de nos compatriotes par le Gouvernement ont été rendus possibles parce que le Président du Conseil National a su trouver les mots, des mots compatibles avec ceux du Ministre d'Etat.

Ce sont eux qui, tous les 2, jeudi dernier, nous ont permis de sortir d'une crise politique qui revenait roder autour du partenariat institutionnel que le Budget Rectificatif avait permis de mettre en place.

Ce budget a permis à la majorité du Conseil National d'obtenir des avancées majeures qui vont structurer tout le mandat que nous ont confié les Monégasques.

Je suis très fière d'appartenir à une majorité qui est capable d'obtenir un tel pas en avant pour la construction domaniale, la problématique du logement étant une préoccupation majeure pour les Monégasques.

Je suis très impressionnée par l'ampleur du résultat et surtout le nombre d'appartements obtenus, nous en sommes tous conscients grâce à la ténacité et l'engagement d'une majorité unie derrière son Président.

Je suis très satisfaite aussi des arrêtés ministériels obtenus là-aussi à force de volonté politique, de notre majorité.

Sur la qualité de vie, il s'agit là encore et toujours d'être pragmatique. Il est facile de prendre la parole pour faire de la surenchère et tenter d'exciter par démagogie, la population par « du toujours plus ou du jamais assez ».

Mais à la fin, ce qui compte, c'est le résultat : en 10 mois nous avons obtenu bien plus que certains qui ont eu pendant 5 ans en charge le cadre de vie. Il y a ceux qui parlent et font le spectacle et il y a ceux qui agissent.

Quand Madame le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme nous montre les efforts réalisés par ses services pour diminuer les nuisances sonores sur la voie publique et régler les horaires de travail sur les chantiers, il faut aussi savoir dire merci, ce qui ne nous empêchera pas d'être vigilants concernant l'application des arrêtés et des sanctions qui en découlent.

Un petit bémol tout de même sur ce Budget Primitif 2019, comme sur les précédents d'ailleurs.

J'ai encore trop souvent le sentiment qu'il y a sur certaines lignes et certains sujets deux poids deux mesures.

On va disserter pour quelques dizaines de milliers d'euros sur certains points, alors qu'on ne lésine pas sur des dépenses de plusieurs millions d'euros dont l'utilité ou l'efficacité en politique publique resterait à nous démontrer.

J'en veux pour preuve nos longs échanges que je pourrais même qualifier de négociations, sur l'augmentation du budget des bourses d'étude, ou les subventions à certaines associations sportives ou culturelles...

(Sonnerie).

... Avant de conclure, j'aimerais rappeler l'importance de mettre en œuvre toutes les mesures possibles qui tendent à favoriser l'attractivité de Monaco, qu'il s'agisse par exemple de la qualité de

vie, de la transition numérique, de notre modèle social, de notre système éducatif, des équipements, ou encore de l'offre commerciale.

C'est notre attractivité, qui contribue à faire de notre Principauté un modèle économique et social avancé et prospère que beaucoup nous envient.

Je ne peux terminer sans remercier tous les permanents du Conseil National qui réalisent un travail remarquable.

Enfin, je tiens à féliciter l'ensemble de mes collègues élus pour leur implication et leur détermination sans faille pour faire prendre en compte par le Gouvernement la plus grande partie possible du programme que les Monégasques ont choisi et qu'ils nous ont demandé de défendre.

Avec notre Président, et dans le cadre de la Commission des Droits de la Femme et de la Famille, ils ont grandement contribué à faire avancer la cause de l'égalité hommes-femmes. Le Conseil National continuera en 2019 de faire progresser cette grande cause. Toutes les femmes de Monaco le méritent.

J'aborderai l'année 2019 avec optimisme, je voterai ce budget.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame AMORATTI-BLANC.

La parole est à présent au Président de la Commission du Logement, Monsieur Franck LOBONO.

M. Franck LOBONO.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers compatriotes, chers amis,

Je commencerai mon intervention par une petite réflexion : dans la vie, rien n'est figé et tout n'est qu'affaire de volonté.

En tant que Président de la Commission du Logement, je ne peux m'empêcher de penser que depuis le 22 février dernier, la majorité Primo avait raison.

Nous avons raison d'appeler de nos vœux la construction de centaines de logements pour les Monégasques car cela était bien possible,

Nous avons raison de défendre le secteur protégé pour bien loger une population stable, dont les enfants du pays, car cela était légitime,

Nous avons raison de vouloir faire évoluer les critères d'attribution et les plafonds de l'ANL car cela était plus juste.

Nous avons tellement raison que le Gouvernement a fini par nous donner raison sur tous ces points.

Mais au fond, ce qui compte, ce n'est pas de savoir qui avait raison ou tort.

Notre Principauté est bien trop petite pour l'exposer à une politique de l'affrontement entre un camp et un autre. A terme, cela ne déboucherait qu'un affaiblissement général du pays et de ses Institutions.

Ce soir, en m'appêtant à voter ce Budget Primitif 2019, je veux d'abord saluer, enfin, l'entente entre le Conseil National et le Gouvernement Princier. Nous travaillons et œuvrons mutuellement dans l'intérêt général.

En jouant pleinement son rôle, le Conseil National est le partenaire du Gouvernement qui renforce l'action des politiques publiques en garantissant qu'elles correspondent au mieux aux attentes des Monégasques et des résidents.

En étant transparent et en les associant dans ses réflexions, le Gouvernement Princier garantit aux élus des Monégasques qu'ils jouent pleinement leur rôle.

Alors, puisque nous sommes en fin d'année, je formule le vœu que 2019 vienne confirmer toutes ces promesses.

Rappelons-nous que nos actes seront jugés par les Monégasques, ceux qui nous ont demandé de siéger ici, et restons conscients que la plus grande force d'un pays, c'est l'unité de sa communauté nationale.

Je voterai cette loi de budget pour permettre à l'Etat de mettre en place cette politique voulue par les Monégasques, politique que nous avons défendue depuis notre élection et qui se concrétise désormais par une concertation efficace entre nos deux Institutions.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur LOBONO.

Pour vous rassurer, parce que je vois encore des mains se lever, vous êtes sept à m'avoir demandé la parole. J'ai bien noté, dans l'ordre où je vous ai vus la demander, Madame ALIPRENDI-DE CARVALHO, Monsieur EMMERICH, Madame FRESKO-ROLFO, Monsieur MOUROU, Madame BERTANI, Monsieur BOERI et Monsieur VAN KLAVEREN. Donc ne vous inquiétez pas, c'est bien noté.

Nous arrivons au tour de parole et aux explications de vote de Madame ALIPRENDI-DE CARVALHO

Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues,

Ces premiers mois de mandature furent intenses.

Le Conseil National a pu mettre en exergue les points sensibles sur lesquels nous devons être extrêmement vigilants.

Le logement, la qualité de vie, l'activité économique et les travaux publics sont fondamentaux, tout comme l'ensemble des secteurs qui composent notre modèle économique et social avancé que sont notamment la santé, l'éducation, la transition énergétique, la sécurité ou encore le numérique.

Certains points sont à améliorer, certains sont à développer, mais d'autres, surtout à maintenir afin d'éviter une dégradation constante.

Sur ce dernier point, je pense à notre qualité de vie qui décline. Des mesures concluantes ont été mises à l'essai. D'autres ont été annoncées. Augmentation des effectifs dédiés à la fluidification de la circulation que nous appelons Brigade de la circulation ou encore arrêtés ministériels encadrant les chantiers et luttant contre les nuisances sonores. C'est un premier pas. Nous attendons davantage, les Monégasques attendent davantage.

Et quand je parle de qualité de vie, je pense également bien évidemment à la conduite des chantiers, publics et privés, à l'accessibilité de la Principauté, ou encore à la mobilité.

Nous le savons tous, la Principauté est un modèle en matière de sécurité. Nous l'avons déjà dit, la Sûreté Publique effectue un travail remarquable, et nous soutenons tous les efforts qui seront entrepris pour améliorer son fonctionnement et lui octroyer davantage de moyens, qu'ils soient humains ou matériels.

C'est bien là un facteur essentiel de notre attractivité. Ne le négligeons pas.

C'est bien grâce à notre attractivité que notre système économique fonctionne. Notre bonne santé financière, nous la devons bien sûr aux investisseurs qui s'installent en Principauté, mais tout autant à nos compatriotes, enfants du pays, anciens résidents et

personnes qui travaillent à Monaco.

La richesse d'un pays est bien évidemment représentée par les chiffres, qui parlent d'eux-mêmes, mais les hommes qui y contribuent en sont la principale réussite.

Comme vous l'avez énoncé, Monsieur le Ministre, je cite : « Cette cause qui nous réunit, c'est le bien-être, la sécurité et la prospérité des Monégasques et des résidents de ce pays. C'est de faire en sorte que Monaco poursuive son remarquable développement, en se modernisant, tout en préservant son modèle et ses spécificités ».

Dans l'attente de voir toutes les avancées évoquées se concrétiser d'ici le Budget Rectificatif à l'automne prochain, je voterai ce soir en faveur de ce Budget Primitif.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame ALIPRENDI-DE CARVALHO.

La parole est à présent à Monsieur Jean-Charles EMMERICH.

M. Jean-Charles EMMERICH.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers Monégasques,

A l'issue de l'ensemble de nos réunions privées, ainsi que de nos dernières Séances Publiques, nous arrivons ce soir au vote du budget de l'Etat pour l'année 2019.

Les échanges entre le Conseil National et le Gouvernement ont permis de faire avancer beaucoup de sujets majeurs dans l'intérêt de tous.

Je citerai notamment :

- L'augmentation de l'enveloppe pour les bourses d'étude de 50 %.
- Le grand concert pour la jeunesse qui se déroulera en juillet prochain.
- La création d'une Commission d'Attribution pour les Licences de Taxis.
- La prime de fin d'année réévaluée pour les fonctionnaires et agents de l'Etat, ainsi que pour les personnels du C.H.P.G..
- Ou encore des avancées significatives sur la construction de nouveaux logements pour les Monégasques.

Enfin, concernant un autre sujet essentiel qui est la qualité de vie, et plus particulièrement les problèmes liés à la circulation, nos échanges avec le Gouvernement ont été, là aussi, fructueux.

En effet, les pistes de réflexion en cours pour résoudre ces problèmes, comme par exemple une étude sur l'utilisation des voies maritimes, un parking relais en entrée de ville ou encore le développement de la mobilité douce, sont autant de points qui permettront de désengorger les rues de la Principauté.

Vous l'aurez donc compris, je voterai en faveur de ce budget.

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble des permanents du Conseil National qui font chaque jour un travail remarquable.

Et je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de Noël.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur EMMERICH.

La parole est à présent, pour ses explications de vote, à Madame FRESKO-ROLFO.

Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.- Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues.

Si je devais résumer en un mot les séances publiques qui ont accompagné l'étude du Budget Primitif 2019, j'utiliserais sans nul doute le terme de « prévention », mot partagé par les deux côtés de cet hémicycle.

Tout d'abord, prévention de la pauvreté, avec un effort de plus en plus marqué en termes d'allocations, d'aides sociales à destination des personnes vulnérables.

Prévention des addictions auprès de nos jeunes, avec une réelle volonté pour leur prise en charge de manière adéquate. Convenons que c'est un sujet qui n'a pas d'âge, si ce n'est l'addiction aux jeux en ligne, et je dirai même qu'il est générationnel.

Mais aussi la prévention contre les violences faites aux femmes, avec une aide soutenue à l'association d'aide aux victimes d'infractions pénales et la reconduction annuelle de la campagne d'affichage. S'en suivra certainement une étude statistique.

Puis la prévention contre l'inégalité entre les hommes et les femmes, qu'elle soit salariale ou relative au plafond de verre, avec la nomination d'une déléguée. Permettez-moi de lui assurer, une fois de plus, mon soutien, ainsi qu'à toutes les actions qui seront entreprises pour mettre en œuvre deux conventions qui me sont chères. La convention d'Istanbul, contre les violences faites aux femmes et la convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, le CEDAW.

Toutes deux furent signées et ratifiées par la Principauté, nous engageant ainsi à être exemplaires dans ces deux domaines.

Ensuite, la prévention contre le risque d'une mauvaise prise en charge des aînés, avec des projets qui sont attendus par les élus, comme la construction d'une nouvelle maison de retraite.

Ce qui m'amène à évoquer la nécessité, pour nos futurs budgets, de se prémunir contre les difficultés que pourrait générer le paiement des retraites des fonctionnaires. Voici bien un des sujets qui obtient l'unanimité auprès des élus.

Venons maintenant à deux des thèmes qui ont été des invités de choix de ces séances.

J'évoquerai la prévention contre la perte de la qualité de vie et les nuisances, avec l'assurance que des actions seront menées pour limiter l'impact des chantiers sur la population de Monaco : double-vitrage, limitation des chantiers avec l'aide de deux arrêtés ministériels, mais qui ne feront peut-être pas de miracles, mais « donnons du temps au temps ».

Enfin, pour terminer, la prévention contre la pénurie de logements grâce au Plan National Logement, souhaité par Notre Souverain et qui sera mis en place par le Gouvernement dès la rentrée. Je resterai attentive à ce qu'une étude soit diligentée pour coller avec la réalité de nos besoins actuels et futurs, car il ressort de nos débats qu'il y a une certaine divergence au regard de ces chiffres.

Pour conclure, je voterai en faveur de cette loi puisque j'ai bien noté que le Budget Primitif 2019 s'inscrit bien dans un système de prévention de situations qui pourraient être dommageables pour nous, Monégasques et résidents.

Je vous remercie et je vous souhaite à tous de très joyeuses fêtes de Noël.

M. le Président.- Merci, Madame FRESKO-ROLFO.

Nous allons à présent écouter, pour ses explications de vote, le Président de la Commission de l'Éducation

et de la Jeunesse, Monsieur Marc MOUROU.

M. Marc MOUROU.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers compatriotes,

Ce Budget Primitif 2019 fut source de vives discussions concernant de nombreux sujets importants pour l'avenir de Monaco. De ces débats, il est à retenir un certain nombre de mesures prises pour les Monégasques, en particulier sur la problématique du logement, qui demeure la priorité absolue de cette mandature.

Sur un thème aussi important, avec la détermination du Président du Conseil National, les réponses qui nous ont été apportées et qui visent à promouvoir et à accélérer la construction de logements domaniaux constituent une garantie essentielle pour préserver notre modèle social, auquel nous sommes tous attachés.

Les avancées obtenues par notre Assemblée lors de ces dix premiers mois sont déjà nombreuses. Les arrêtés ministériels entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2019 tendant à réguler les chantiers et à améliorer la qualité de vie pour nos compatriotes et les résidents sont une mesure cruciale. Concernant la Commission de l'Education et de la Jeunesse, l'augmentation de près de 50 % de l'enveloppe budgétaire consacrée aux bourses d'études, l'organisation du premier MC Summer Concert ou bien encore une nouvelle méthodologie de travail et un fonctionnement amélioré de la Commission des Sports sont également des avancées majeures dont nous sommes très satisfaits.

D'autres sujets resteront en suspens pour l'an prochain, notamment l'orientation de nos élèves afin de leur permettre de bien choisir leur cursus étudiant et ce dès l'entrée au lycée, notamment avec des coachings personnalisés ou bien encore un nouveau format pour le Pass Sport Culture.

Dans cette attente, la conviction que nous partageons une même vision et notre capacité à s'emparer de nouvelles possibilités nous permettent, aujourd'hui, d'investir dans notre propre avenir, en faveur des générations futures.

Je voterai donc en faveur de ce Budget Primitif 2019. Et je souhaite à tous nos compatriotes d'excellentes fêtes de fin d'année.

Je vous remercie.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur MOUROU.

La parole est à présent à Madame BERTANI.

Mme Corinne BERTANI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers Monégasques.

Depuis le début de ce mandat, je vous ai beaucoup parlé de commerce, et au moment de voter ce budget je ne vais pas déroger à la règle.

Le commerce, pour Monaco, c'est un dossier que nous devons aborder de plusieurs manières.

Il y a pour nous, tout d'abord, la trajectoire professionnelle et économique de nos compatriotes qui exploitent une activité de commerce. Ils sont nombreux et ils méritent d'être accompagnés, informés, soutenus lorsque c'est nécessaire.

Accompagnés : pour leur permettre d'accéder à des locaux commerciaux de qualité et à loyer modéré.

Informés : lorsqu'ils doivent l'être, par exemple pour savoir à quelle sauce ils seront mangés quand de grands projets viendront bousculer le contexte et les paramètres de leur exploitation.

Soutenus : lorsqu'un événement survient, tel que le coup de mer qui a frappé les commerçants du Larvotto, sans oublier ceux des quais du port de Fontvieille.

Parler du commerce, c'est parler de la dimension qui touche au développement du chiffre d'affaires et donc, par voie de conséquence, au développement des recettes de T.V.A. pour le budget de l'Etat.

Et puis, il y a la dimension stratégique et c'est ce sur quoi nous travaillons avec toute la majorité du Conseil National. Cette attention toute particulière nous aura permis cette année de faire comprendre au Gouvernement qu'il faut pour Monaco penser la restructuration de notre Centre Commercial de Fontvieille de manière ambitieuse et audacieuse. Il en va de notre attractivité au moment où la guerre commerciale entre les centres commerciaux de la Côte d'Azur fait rage.

Si on peut regretter que le Conseil National ait été contourné sur ce dossier durant trop longtemps, je me réjouis, depuis notre dernière séance privée sur ce sujet, que le Gouvernement et le Conseil national travaillent désormais en totale concertation sur ce projet de restructuration dont nous espérons qu'il sera exemplaire.

Exemplaire pour ce qui concerne la qualité et la complémentarité des enseignes qui en constitueront l'offre commerciale,

Exemplaire pour la gestion et l'accompagnement des commerçants actuels du centre commercial,

Exemplaire pour le maintien de la surface de l'hypermarché,

Exemplaire, enfin, pour que le projet de restructuration compte plusieurs dizaines de logements domaniaux, comme le Gouvernement et l'opérateur nous l'ont confirmé.

J'y veillerai, nous y veillerons durant toute l'année 2019, et parce que je suis confiante sur ces sujets aussi, je voterai ce budget.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Madame BERTANI.

Nous écoutons à présent pour ses explications de vote, notre Doyen et par ailleurs Président de la Commission de la Culture et du Patrimoine, Monsieur Daniel BOERI.

M. Daniel BOERI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, mes chers collègues, chers compatriotes, chers amis

Nous voilà, après trois soirées intenses, au vote du Budget Primitif, le premier de la nouvelle mandature.

Nous sommes passés « de la crainte au soulagement » probablement d'ailleurs, avons-nous vécu ce que les philosophes appellent « l'éthique de la discussion », avec le fameux « agir juste et équitable ». Sans doute, au fond, est-ce le chemin à vivre pour en arriver « au pas vers l'autre » et ce n'est jamais un chemin facile à suivre.

La vision des deux partenaires, le Gouvernement et le Conseil National, est forcément différente. Chacun, dans un tempo différent, doit faire des efforts parfois forts, parfois doux.

Mais ce soir, il s'agit de l'avenir de notre pays et de celui des Monégasques, c'est toujours le cas, mais cette année, cependant, dans une économie mondiale qui s'affaïsse de jour en jour, d'où mon signal de prudence.

D'ailleurs, j'avais indiqué comme axiome de mon intervention de politique générale, le besoin d'une vision globale, car il s'agissait de « transformer un

avenir incertain en un futur voulu ». Eh bien, nous y voilà et à court terme.

Le logement de nos compatriotes, mes collègues en ont parlé, mais aussi, la question de la nationalité, lancée lors de la dernière mandature par mes amis Jean-Michel CUCCHI et Philippe CLERISSI. Je classe cette question essentielle, dans le court terme, car elle est tellement épineuse que, tel un dinosaure « on lui caresse la tête et 10 ans après il remue la queue ».

J'insiste également sur ce que j'ai appelé « l'économie du bonheur ». Ce dont il s'agit, c'est avant tout le développement des hommes et des femmes dans notre Administration et plus largement, dans notre pays et, notamment, la formation et l'éducation.

Je jette à la rivière les querelles picrocholines sur le pourcentage du budget consacré à la formation, mais celle-ci est essentielle ! Elle va bien au-delà de son premier objectif « apprendre ». C'est avant tout un des leviers forts pour la reconnaissance des uns et des autres, mais aussi la reconnaissance pour soi-même et pour sa famille.

Dans un monde qui se transforme tous les jours, elle contribue à s'adapter naturellement au monde qui se transforme et par là, contribue également à l'estime de soi et à la dignité personnelle, des plus grands aux plus petits.

Pour conclure, évidemment, on l'aura compris, je voterai le budget, avec un message complémentaire et essentiel à mes yeux : la culture c'est notre aujourd'hui et surtout notre demain et pour cela il convient d'agir juste et être équitable, et nous avons en particulier sur notre chemin le Fort Masséna et la Nuit Blanche !

Je vous remercie

M. le Président.- Merci, Monsieur le Doyen.

J'ai noté encore quatre élus, dans l'ordre où je vous ai vus me demander la parole.

Monsieur Pierre VAN KLAVEREN, Monsieur Jacques RIT, Monsieur Thomas BREZZO et Mademoiselle Marine GRISOUL.

Tout d'abord, Monsieur VAN KLAVEREN.

M. Pierre VAN KLAVEREN.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Ça y est ... nous y sommes presque, nous avons presque bouclé notre premier Budget Rectificatif-Budget Primitif de la mandature ... Le premier « tout court » me concernant... Et vous m'en voyez ravi ...

En partie parce que cela signifie que nous allons maintenant pouvoir nous concentrer sur nos listes de courses, menus et repas de fêtes ... Mais surtout parce que nous allons pouvoir aborder les fêtes de fin d'année avec le sentiment du devoir accompli.

Parmi tous les sujets abordés, les décisions et engagements forts pris par le Gouvernement, je retiendrai plus particulièrement une décision et un engagement, tous deux fondamentaux pour le Monaco d'aujourd'hui et de demain.

La décision pour commencer : merci au Gouvernement d'avoir entendu la voix des Monégasques, portée par le Conseil National, et de nous avoir annoncés la semaine dernière la publication systématique d'un appel d'offres pour chaque local commercial domanial à céder.

Grâce à l'instauration de ce mécanisme à compter du premier trimestre 2019, si un commerçant exploitant un local commercial dans les Domaines souhaite céder ledit local, non seulement la cession devra faire l'objet d'un appel à candidature au Journal de Monaco, mais le montant demandé (l'équivalent du droit au bail si on veut) ne pourra excéder la moyenne du chiffre d'affaires des trois dernières années.

Il s'agit-là d'une avancée fondamentale offrant une transparence totale et une égalité des chances à nos compatriotes désireux de se lancer dans une activité commerciale.

Ensuite, pour en revenir à l'engagement que je souhaitais évoquer, nous avons, lors de notre dernière séance, abordé avec vous les critères d'obtention et de renouvellement de la carte de résident à Monaco.

Sans rentrer à nouveau dans ce débat, je tiens juste à rappeler ce soir qu'il est important que nous prenions tous la juste mesure de l'impact de l'attestation bancaire unique (d'un montant de 500 000 €) sur les résidents et futurs résidents.

Il ne faudrait pas que celle-ci mette en péril l'équilibre de la Principauté, cher à nous tous, cité par M. Guillaume ROSE la dernière fois, en poussant nos enfants du pays ou des résidents ancrés à Monaco

depuis longtemps à – passez-moi l'expression – « faire leurs valises ».

L'engagement pris par le Gouvernement de nous rencontrer, en privé, afin d'aborder ensemble cette thématique ô combien importante et d'en tirer les conclusions nécessaires pour adapter au mieux la procédure est un premier pas en ce sens. Je ne doute pas que nos échanges seront fructueux.

Ce soir, je voterai en faveur de ce Budget Primitif 2019 qui est, selon moi, un budget cohérent présenté par un Gouvernement attentif, et qui semble avoir pris pleinement conscience des préoccupations de la population relayées par ses représentants, notamment sur les enjeux actuels majeurs.

Je vous remercie, et vous souhaite à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année.

M. le Président.- Merci, Monsieur VAN KLAVEREN.
Nous écoutons à présent, Monsieur Jacques RIT.

M. Jacques Rit.- Merci, Monsieur le Président.

Avec une densité de population 3,6 fois supérieure à celle de Singapour, la Principauté devra, d'ici quelques décades, impérativement faire face au problème de son inextensibilité territoriale, rançon de cette exigüité extrême qui a toujours été un des piliers de sa prospérité, prospérité durable d'ailleurs. Et l'attention protectrice que l'Etat sera tenu d'accorder à chaque mètre carré de sol monégasque appartenant au domaine public a été clairement évoquée dans nos débats. Le choix de dations, plutôt que de soultes, dans la contrepartie des autorisations de surdensification en est un exemple.

L'extension en hauteur des immeubles, ne serait-ce qu'à l'égard du respect de la qualité de vie des habitants des communes limitrophes, trouvera forcément un jour ses limites.

Mais des technologies dont nous ne savons probablement pas encore aujourd'hui évaluer les potentialités, ne manqueront certainement pas de voir le jour. Et pour s'en convaincre, il suffit de se pencher sur les travaux de l'architecte hollandais Koen OLTHUIS, fondateur de l'entreprise Water's Studios, ou encore sur les technologies développées dans le cadre des projets du Seasteading Institute.

Dans ce contexte, il serait judicieux que le Gouvernement, qui a disposé d'un délai de plus de 40 années depuis sa dernière tentative – tentative vaine en l'occurrence – en la matière, dépose à

nouveau devant le Conseil National un projet de loi sur la domanialité publique et privée de l'Etat. Un tel projet permettrait enfin de fixer dans un texte législatif la domanialité des fonds de la mer territoriale monégasque.

Le sujet du logement des nationaux restera la plus forte valeur ajoutée de ces débats budgétaires.

La confirmation, lors de cette session budgétaire, du lancement par le Gouvernement d'un Plan National pour le Logement des Monégasques, plan approuvé par le Prince Souverain, est un événement de la plus grande importance, événement structurant pour notre pays.

Je l'ai déjà dit ici, cette décision devrait définitivement sonner la fin d'affrontements stériles sur le ring de l'hémicycle, au sujet de chiffres qui, logiquement, seront maintenant les mêmes pour nos deux Institutions.

Mais nous ne sommes jamais à l'abri d'un retour de feu lorsque souffle fort le vent de la communication, et nous l'avons bien vu lundi soir. Heureusement, encore une fois, la subtilité de nos mécanismes institutionnels a condamné les adversaires d'un soir à s'entendre. Après le corps à corps, l'accord !

En effet, dans ce genre de débat-combat singulier, ce sont en définitive deux frères siamois qui s'affrontent. Et chacun des protagonistes sait qu'il serait le premier à souffrir de toute blessure grave infligée à l'adversaire...

(Sonnerie).

... Enfin, pour que tout cela ait un sens, il faut pouvoir continuer à se dire, chaque jour, qu'il fait vraiment bon vivre à Monaco. Et les engagements de l'Etat, confirmés lors de nos récents débats au sujet de la qualité de vie, devraient cette fois être suivis de résultats concrets.

Parce qu'il apporte les moyens de réaliser toutes ces avancées, et reste, malgré cela, excédentaire, je voterai, bien sûr, en faveur de ce Budget Primitif 2019.

M. le Président.- Merci, Monsieur RIT.

Nous allons à présent écouter, pour ses explications de vote, le Président de la Commission de Législation, Monsieur Thomas BREZZO.

M. Thomas BREZZO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Beaucoup de choses ont été échangées à l'occasion des dernières Séances Publiques relatives à l'examen de ce projet de loi de Budget Primitif 2019.

Parmi les nombreux thèmes abordés, je voudrais évidemment retenir l'avancée majeure pour le logement des Monégasques.

C'est un résultat politiquement remarquable pour notre majorité, au premier rang de laquelle notre Président Stéphane VALERI.

Je retiendrai également les avancées concrètes obtenues en matière de qualité de vie.

Comme le disait ma collègue Nathalie AMORATTI-BLANC dans son allocution, il y a ceux qui en parlent, et puis il y a ceux qui font avancer les choses dans les faits... avec des résultats tangibles.

Pour l'anecdote – mais rassurez-vous, Monsieur le Ministre, je le prends bien – je me souviendrai aussi longtemps d'avoir donné au cours de l'une de nos soirées, mon nom à un syndrome. D'ailleurs, je me demande toujours s'il qualifie une forme de scepticisme ou une constante recherche de la perfection.

Quoi qu'il en soit, s'il peut nous aider à décrire des situations où le Conseil National estime ne pas avoir toutes les informations nécessaires, alors tant mieux.

Ce terme de « syndrome » me rappelle d'ailleurs un syndrome plus connu, celui dit de « Stockholm. »

Vous savez, celui où la victime d'un ravisseur, à force de temps passé avec lui, finit par l'admirer ou tout du moins par éprouver une certaine empathie à son endroit.

J'espère simplement que ce syndrome ne viendra pas roder autour de nos responsables de la négociation d'un éventuel accord avec l'Union Européenne..... cette Union Européenne que j'ai tendance à considérer a priori comme un ravisseur potentiel des spécificités et des équilibres de notre pays.

Vous le comprenez, je ne serai pas, pour ma part, gagné par l'euro-béatitude de certains.

Notre groupe majoritaire a été, reste et restera sceptique sur ce sujet.

Enfin, Monsieur le Ministre, je voudrais vous remercier pour votre intervention apaisante et très diplomate jeudi dernier. Je crois que nous y sommes :

le Gouvernement et le Conseil National sont cette fois réellement des partenaires institutionnels.

Je vais voter, bien évidemment, ce Budget Primitif 2019 avec confiance mais avec ce réalisme attentif qui me caractérise désormais !

M. le Président.- Merci, Monsieur BREZZO.

Nous écoutons Mademoiselle Marine GRISOUL.

Mlle Marine GRISOUL.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues,

Cette première année de mandat aura été particulièrement intense. L'année dernière à la même époque, la campagne électorale battait son plein et les Monégasques s'apprêtaient à soutenir massivement le programme aujourd'hui défendu par la majorité Primo ! du Conseil National, unie derrière son Président Stéphane VALERI.

Des heures et des heures de travail, de Séances Publiques, de Commissions Plénières d'Etude, de groupes de travail et de commissions du Conseil National, sans compter les déplacements qui nous permettent de faire de la pédagogie sur notre pays dans les organismes internationaux.

Des heures à préparer les séances de Budget Primitif qui, pour moi, démontrent que le Gouvernement a bien pris en compte le niveau d'attente de nos compatriotes en matière de logement et de qualité de vie notamment. Pour revenir sur le résultat des élections et en tant que Vice-Présidente du mouvement Primo !, je voudrais aussi rappeler que celui-ci est également l'expression claire d'une méfiance très forte vis-à-vis de ce que pourraient exiger les technocrates européens dans le cadre de la négociation d'un éventuel accord avec l'Union Européenne. Ne l'oublions pas.

Logement, qualité de vie, transition numérique et développement durable, voici les grands axes de mon engagement aux côtés de mes collègues. Durable, c'est le mot que je veux retenir ce soir.

Il nous faut une politique proactive qui permette d'accompagner durablement les besoins en logements de nos compatriotes,

Il nous faut une politique forte en matière de lutte contre les nuisances sonores et pour l'encadrement des chantiers, nous en prenons le chemin avec ces

premières mesures concrètes. La qualité de vie, voilà une notion qui doit être durable elle-aussi.

Durable, c'est aussi tous ces domaines qui touchent à la santé de notre population. J'y suis très sensible. Nous engageons le travail pour le développement des médecines douces en complément de l'approche médicale traditionnelle. Je militerai encore pour l'augmentation de la part du bio dans la restauration collective et notamment scolaire. Nous avons les moyens d'être en pointe sur ces sujets. Alors au travail !

Pour finir, je suis confiante car le Gouvernement s'est engagé et il nous a confirmé qu'il avait entendu la voix des Monégasques sur de nombreux sujets : je voterai donc ce budget.

Je voudrais finir mon intervention en adressant tous mes vœux à tous à l'occasion de ces fêtes de fin d'années, avec une pensée toute particulière pour tous nos compatriotes établis hors de Monaco, en Europe et dans le monde entier. Nous travaillons pour eux aussi, pour faciliter le retour des jeunes au pays, et pour leur permettre de maintenir un lien fort pour tous au sein de notre communauté nationale.

Merci.

M. le Président.- Merci, Madame GRISOUL.

Nous écoutons à présent le Président de la Commission pour le Développement du Numérique, Monsieur Franck JULIEN.

M. Franck JULIEN.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers compatriotes,

Ce Budget Primitif 2019 a placé la transition numérique parmi ses priorités. Le Président que je suis de la toute nouvelle Commission pour le Développement du Numérique, mise en place au Conseil National dès notre installation en février dernier, ne peut que s'en réjouir.

Ma participation à la Commission des Concessions ainsi qu'à la Commission Tripartite Gouvernement-Conseil National-S.B.M., sans oublier mon implication et celle de la majorité dans le dossier dit « Monaco Telecom », m'ont permis de me faire une idée un peu plus précise de la façon dont le Gouvernement envisage le rôle de l'Etat actionnaire.

A ce stade, je m'interroge sur le fait qu'il manque sans aucun doute à Monaco une structure permettant

de concentrer la stratégie et les souhaits de l'Etat dans certaines de ces entités dépendantes, directement ou indirectement, de lui.

Cette interface permettrait, sur le modèle d'une agence, des participations de l'Etat, de pouvoir envisager d'agir, comme un véritable actionnaire, sur les stratégies retenues par les entreprises, que ce soient les monopoles concédés, les sociétés dans lesquelles l'Etat possède des participations ou bien encore celles dont il est le seul actionnaire d'ailleurs.

Nous devons nous donner les moyens de devenir un Etat stratège dans ces entreprises. Mais n'ayez crainte, j'y reviendrai en 2019.

Grâce aux nombreuses avancées obtenues par la majorité du Conseil National à l'occasion de ce Budget Primitif, je voterai en faveur de ce projet de loi. J'en profite pour remercier encore le travail du Rapporteur et Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale pour son rapport qui a permis de poser le débat et donc de nous faire avancer ensemble, en partenaires institutionnels que nous sommes avec le Gouvernement, dans la bonne direction.

Je voterai donc en faveur de la construction domaniale, en faveur de ces premiers pas pour la qualité de vie, en faveur des bourses, des primes des fonctionnaires, en faveur du maintien à niveau du C.H.P.G. et de la politique en faveur de nos aînés.

Je vote avec confiance, mais en toute vigilance, car je nous rappelle qu'il y aura un Budget Rectificatif en octobre 2019, lequel sera à mettre en perspective avec un Budget Primitif que cette fois, et pour la première fois de ce mandat, nous aurons voté.

Merci pour votre attention.

M. le Président.- Merci, Monsieur JULIEN.

La parole est à présent à Monsieur Pierre BARDY.

M. Pierre BARDY.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers élus, chers Monégasques,

Je débute mon intervention en m'attardant sur un sujet peu ou pas abordé lors de nos Séances Publiques ou privées, celui du plan des dépenses triennal – soit l'ambition commune de vouloir regarder plus loin que l'année 2019.

Les enjeux d'un Etat, et plus particulièrement de notre Principauté, nécessitent une vision à long

terme. Une logique d'anticipation, une vision des projets structurants, que l'on parle de logements, de centre commerciaux, de rénovation de quartiers, d'investissements nécessaires aux entretiens courants, ou de développement durable, car adapter notre territoire aux enjeux de notre planète se doit d'être étudié quasiment à l'échelle d'une génération.

Piloter les dépenses et recettes de notre Etat sur la base unique d'un budget annuel est, je pense, et vous en conviendrez, incertain...il reviendrait à confier votre vol Paris – New York à un commandant de bord, certes chevronné, mais sans plan de vol.

Alors, comme le disait Pierre DAC « Si gouverner c'est prévoir, prévoir c'est voir de loin. Ne serait-ce que pour y regarder ensuite de plus près ». Alors, si vous le voulez bien prenons un peu de hauteur, faisons évoluer cette vision quasi court-termiste d'un budget annuel, qu'il faut souligner bien exécuté par l'ensemble des services du Gouvernement, et donnons aux Monégasques une meilleure visibilité quant à l'avenir de leur pays et de leurs enfants.

Leurs enfants, justement, ceux que l'on appelle la génération « Y » ou la génération « Z », celle d'aujourd'hui ou celle qui arrive, celle que l'on a surnommée ainsi non seulement car elle venait simplement après la génération « X », mais également car elle incarne cette génération bercée par les nouvelles technologies, par cette transition numérique. Celle qui remet beaucoup de choses en question et qui fait face à de nombreux changements autour d'elle – enfin, cette génération que pour certains nous représentons au sein de cet hémicycle et qui vous a tant questionnés durant ces débats budgétaires.

Ces générations pour lesquelles l'éducation et la formation dispensées par nos Institutions en passera et, je l'espère, par une expérience loin de leurs racines, dans un monde devenant toujours plus digitalisé et décarboné – une expérience gage d'une qualité bien précieuse – l'adaptabilité.

Vous et nous, Gouvernement Princier et Conseil National, avons la responsabilité de prendre la mesure des changements nécessaires pour notre pays, dans un monde en constante évolution, et de les appréhender par anticipation.

Car vous le savez, dans un monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement, n'est-ce pas Docteur ?

Nous devons continuer de prendre des mesures concrètes grâce à la bonne et saine gestion de nos finances publiques, favoriser nos investissements,

en ayant une vision prospective, pour le bien de nos compatriotes, de l'ensemble de la population et de la Principauté.

Ce soir, je voterai en faveur de ce budget.

Les débats que nous avons eus ces deux dernières semaines ont été relativement satisfaisants...

(Sonnerie).

... Mais j'espère que le Gouvernement saura nous démontrer sa capacité dans tous les domaines à se projeter, car logement, qualité de vie, éducation, sécurité, santé, culture, numérique, sont tout autant de domaines dans lesquels il reste beaucoup à faire et beaucoup à anticiper, car comme le dit Daniel PENNAC « anticiper sans faire partager les affres de l'anticipation, là est le véritable héroïsme ».

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur BARDY.

Nous écoutons à présent, pour ses explications de vote, Madame Marie-Noëlle GIBELLI.

Mme Marie-Noëlle GIBELLI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes et amis,

Comme certains de mes collègues, ce soir, c'est pour moi le premier vote d'un Budget Primitif et je commencerai mon intervention en spécifiant que l'étude de ce Budget Primitif 2019 a été pour moi l'occasion de revenir sur certains thèmes sur lesquels nous échangeons depuis plusieurs mois.

Depuis le début du mandat, j'interviens essentiellement sur la santé et, ce soir, je n'y dérogerai pas.

Aussi, je voudrais rappeler la définition de la santé donnée par l'OMS : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

A ce titre, et en lien avec le bien-être social plus particulièrement, je tiens tout d'abord à souligner l'importance de l'accompagnement et du maintien à domicile de nos aînés. Dans ce cadre, j'espère que le recours à la e-Santé sera développé très

prochainement, dans un souci d'amélioration du confort et du renforcement de la sécurité de nos aînés. Toutefois, vous évoquiez, Monsieur le Ministre, que le développement de la e-santé pourrait être assuré par le Fonds de Dépendance.

Je rappelle que la majorité estime que les sommes affectées à ce Fonds doivent constituer une véritable réserve pour compenser, en cas de nécessité, l'augmentation des coûts de la dépendance. La e-santé, pour nous, doit être financée par le Budget.

Par ailleurs, aussi la convention de prestation de maintien à domicile pour les personnes âgées bénéficiant de la prestation d'autonomie, et l'ordonnance souveraine relative à la réglementation des activités de services à la personne a été mise en œuvre depuis plusieurs mois, et je ne peux que m'en réjouir. C'est une action positive, et j'espère que le bilan à un an qui en sera fait fin 2019, s'avèrera bénéfique pour l'ensemble des personnes concernées.

Une autre avancée que j'aimerais saluer ce soir, est la création du Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes. Je suis convaincue que ce Comité et en particulier la déléguée qui y siège désormais, saura accomplir un travail remarquable et nécessaire pour les droits des femmes. Toutes les formes de violences ou d'inégalités doivent être combattues voire éradiquées. Il n'est pas normal, dans notre société, d'être encore confrontés à ces problématiques. Je retiens d'ailleurs un point évoqué par Monsieur le Ministre...

(Sonnerie).

... sur la nécessité de mieux lutter contre les inégalités salariales : une étude doit être diligentée par l'IMSEE sur ce sujet dans les secteurs privés et publics. Je ne peux qu'encourager cette action, et nous serons particulièrement attentifs aux résultats de cette étude.

Enfin, avant de conclure, je voudrais dire que, de manière générale, toutes les actions d'accompagnement, de prévention ou de sensibilisation, qui seront entreprises par le Gouvernement en matière sociale et de santé, trouveront un plein soutien au niveau des Conseillers Nationaux.

Vous l'avez compris, c'est aujourd'hui avec satisfaction, mais dans l'attente que les engagements soient tenus, que je voterai en faveur de ce budget.

Et pour conclure je voudrais remercier l'ensemble

des permanents pour la qualité de leur travail.

Je tiens également à souhaiter à l'ensemble des élus, à l'ensemble du Gouvernement et à tous nos compatriotes, de bonnes fêtes de fin d'année.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame GIBELLI.

La parole est à présent à Madame Michèle DITLOT, la Vice-Présidente de la Commission de la Culture et du Patrimoine.

Mme Michèle DITLOT.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers Monégasques et résidents,

Lors de l'étude de ce budget, le Conseil National a pu prendre acte d'un certain nombre d'engagements pris par le Gouvernement. Il faut maintenant que les mesures annoncées soient mises en œuvre d'ici les mois à venir, ce sera le gage de la bonne volonté du Gouvernement. Nous l'avons vu, notre économie se porte bien.

Dans ce budget excédentaire qui se veut très politique je retiens trois engagements du Gouvernement, trois engagements forts. Tout d'abord, en ce qui concerne le logement des Monégasques, qui constitue notre priorité, nous sommes aujourd'hui, et après de vifs échanges, satisfaits des projets avancés par le Gouvernement.

Mon collègue et Président de la Commission du Logement, Franck LOBONO, et notre Président Stéphane VALERI n'ont cessé de le répéter, c'est un sujet sur lequel nous sommes et resterons intransigeants : tous les Monégasques dont la situation le justifie doivent pouvoir être logés dans leur pays, et ce dans de bonnes conditions.

Ensuite, en ce qui concerne la qualité de vie, je ne peux que saluer la publication récente des deux arrêtés ministériels qui viendront encadrer les chantiers et limiter les nuisances sonores afin d'améliorer le confort de vie des résidents. Cela ne fait pas tout, mais c'est un pas en avant, et je tiens ce soir à féliciter l'ensemble de mes collègues de la majorité pour leur rigueur sur ce dossier de la qualité de vie, ce dossier qui avance aujourd'hui, et je voudrais dire, enfin ! Pendant que certains parlent, nous, nous agissons.

Ces deux arrêtés ministériels, comme l'ensemble des demandes que nous avons faites sur ce sujet et qui commencent à être prises en compte par le Gouvernement, permettront de préserver comme je le disais, le bien-être en Principauté qui est, parmi d'autres, l'un des facteurs de notre attractivité.

Enfin, je ne reviendrai pas sur les sujets liés à la culture que j'ai défendus, et pour lesquels les réponses apportées par le Gouvernement pendant ces débats me satisfont pleinement.

A la veille des fêtes de fin d'année, je ne peux que me réjouir de l'augmentation des bourses d'études et du grand concert de juillet pour nos jeunes qui, au-delà d'engagements du programme de la majorité, sont un beau cadeau pour notre jeunesse...

(Sonnerie).

... Ce soir, vous l'avez compris, Monsieur le Ministre, je voterai en faveur de ce budget.

Je ne peux terminer sans souhaiter à vous tous d'excellentes fêtes de Noël.

Je vous remercie.

M. le Président.- Je vous remercie, Madame DITLOT.

Alors, vous êtes encore quatre à ne pas avoir expliqué vos intentions de vote. Monsieur GRINDA, Monsieur NOTARI, Monsieur ROSE et Monsieur BADIA.

Monsieur BADIA, je vois que vous levez la main, souhaitez-vous intervenir ? Nous vous écoutons.

M. José BADIA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues et amis monégasques,

Autant le dire tout de suite, je partage pleinement l'avis de mes collègues de la majorité et aussi, personne ne sera surpris que, je vote, d'ici quelques minutes, en faveur du Budget Primitif 2019, qui a été présenté et débattu au sein de la Haute Assemblée.

Je n'y reviendrai donc pas.

Mais, si adopter un budget c'est donner son accord à des perspectives de recettes et de dépenses, c'est également agréer le Programme Gouvernemental d'Action en approuvant le programme triennal

d'équipement qui est en excès. Tout en explicitant les composantes financières, ces derniers documents formalisent, en effet, l'action politique et stratégique du Gouvernement à court et moyen termes.

En ce sens, le programme triennal d'équipement n'est que le détail à court terme d'une vision beaucoup plus large et lointaine – 5 ans, 10 ans – dont les programmations quinquennales et décennales auraient dû être proposées concomitamment à la réflexion du Conseil National. Il en était d'ailleurs l'usage auparavant.

Cinq thèmes auraient à mon sens mérité de faire l'objet d'une inscription, fussent-elles de principe. Premièrement, des crédits d'études nécessaires à l'urgente mise en œuvre d'un schéma directeur d'aménagement, alliant urbanisme et économie. Deuxièmement, le lancement d'une réflexion sur l'indispensable évolution de nos règles d'urbanisme pour éviter la dégradation de notre paysage urbain. Troisièmement, notre si attendu Transport en Commun en Site Propre aurait pu commencer à prendre corps par la programmation à la sortie d'une éventuelle anticipation de ces différentes étapes de réalisation durant les 4 ou 5 prochaines années. Quatrièmement, les modalités de révision de notre politique de circulation automobile et simultanément celle de la gestion dans nos parcs de stationnement aurait pu, elle aussi, être organisée et les diverses étapes nécessaires aux consultations arrêtées. Cinquièmement enfin, des propositions financières complémentaires concrètes en faveur de la transition énergétique auraient pu être prévues.

Ces sujets qui engagent notre avenir à moyen et long termes sont soit absents, soit simplement esquissés dans le Programme Général d'Action et ils n'apparaissent pas au programme triennal d'équipement. Est-ce là le fait de la prise en compte d'un risque d'erreur excessif ? D'une réflexion jugée actuellement incomplète ? Ou tout simplement d'une absence de prévision ?

Or, vous l'aurez compris, chers collègues, chers compatriotes, il faut éviter une vision frileuse et un attentisme injustifié. Romancier mais aussi homme politique, GUTH conseillait déjà il y a près de trois siècles : « Quoi que tu rêves d'entreprendre, commence-le. L'audace a du génie, du pouvoir, de la magie. ». Alors, Monsieur le Ministre, Monsieur le Président...

(Sonnerie).

... n'en restons pas aux déclarations, commençons !

M. le Président.- Merci, Monsieur BADIA.

Vous êtes trois élus à pouvoir encore motiver votre vote.

Monsieur NOTARI, lève la main. Nous vous écoutons, Monsieur le Président de la Commission Environnement et Qualité de Vie.

M. Fabrice NOTARI.- Merci, Monsieur le Président.

Que dire ! Je suis désarmé !

Cela fait des mois que l'on se dit on va voter contre le budget, on va voter contre le budget !

Je me voyais déjà comme un héros romantique affronter le joug, comme Guillaume TELL prendre mon arbalète pour libérer mon peuple mais j'ai dû ranger mon trait dans son fourreau car ici, en fait de Guillaume TELL nous avons Guillaume ROSE et Monsieur le Ministre TELLE, encore un jeu de mot comme ça et je quitte la Légion. Donc je ne serai pas ce héros romantique rêvé, je suis désarmé et je voterai ce budget.

En effet, en tant que Président de la Commission de l'Environnement et de la Qualité de Vie je ne peux que me réjouir pour ce que nous avons, avec ce Conseil National fort, obtenu depuis 10 mois bien plus pour la tranquillité des résidents que lors des cinq dernières années...

La brigade de la circulation, vous nous avez confirmé Monsieur CELLARIO, merci, sa mise en place définitive, les deux arrêtés ministériels sur le bruit et l'encadrement des chantiers sont sortis, l'interdiction du fioul lourd, celles-ci les plus emblématiques parmi d'autres mesures, merci Madame GRAMAGLIA, et bien sûr pas de qualité de vie sans logement, merci Monsieur le Ministre pour le plan d'urgence, et je passe sur toutes les autres mesures sociales obtenues, ce n'est pas mon domaine.

Pour avoir la paix, j'ai préparé la guerre, pendant des mois mon arbalète est restée chargée. A l'approche de ces fêtes de Noël, comme je l'ai dit, j'ai rangé ma flèche et j'espère que vous allez tous bien vous reposer. Mais je l'ai rangée dans mon fourreau à portée de main et nous allons rester vigilants sur la suite des promesses qui nous ont été faites et l'efficacité des mesures que nous avons convenues. Nous allons surveiller la rigueur des dérogations d'horaires, le contrôle et la mise en place des sanctions pour le bruit afin que le bruit ressenti

soit acceptable, sur l'organisation des chantiers et le respect des voies publiques, sur l'interdiction des plastiques en tous genres et sur le traitement des déchets avec l'aboutissement d'une solution qui rendra notre usine de valorisation exemplaire pour l'Europe et le Monde. Que les promesses deviennent réalité dès l'année prochaine, que les engagements de Notre Souverain en matière d'écologie nous conduisent vers une Principauté modèle.

Alors oui, je vous souhaite de bonnes fêtes avec un bel arbre de Noël décoré de boules qui ne se transformeront pas en pommes l'année prochaine pour que Guillaume Tell n'ait pas à ressortir son arbalète.

Joyeux Noël à tous et merci pour le travail accompli.

M. le Président.- Merci, Monsieur NOTARI.

Vous n'êtes plus que deux. Monsieur GRINDA et ensuite Monsieur ROSE.

Nous écoutons le Président de la Commission pour le suivi du Fonds de Réserve Constitutionnel et la Modernisation des Comptes Publics, Monsieur GRINDA.

M. Jean-Louis GRINDA.- Mes chers compatriotes,

Je me félicite des échanges et des débats que nous avons pu avoir avec le Gouvernement. Les débats ont été constructifs, clairs, et j'estime avoir obtenu les engagements que j'attendais sur le Fonds de Réserve Constitutionnel et sur le traitement des opérations immobilières, supprimant *de facto* et définitivement les opérations de troc.

Cela étant, la perfection n'existant pas en ce monde, je ne peux pas dire avoir eu satisfaction sur la problématique de la qualité de vie et de réduction des nuisances en Principauté.

Les arrêtés ministériels pris pour l'encadrement des chantiers sont insuffisants. L'incinération n'est pas encore abandonnée dans le traitement des déchets. Monsieur le Ministre, vous m'avez rappelé qu'il fallait avoir un principe de réalité, je vous répondrai qu'il faut partir de la réalité pour aller vers l'idéal. Mais enfin, je n'en ferai pas un *casus belli*, je ne renie pas mes engagements pris durant la campagne électorale auprès des Monégasques et j'espère obtenir satisfaction d'ici la fin de la mandature.

Ces engagements pris par le Gouvernement

concernant l'évolution sociétale de la Principauté sont également pour moi des encouragements à persévérer et à croire en mes convictions.

Le contrat de vie commune va être étudié en projet de loi cinq ans après la proposition de loi que j'avais déposée en 2013. De même que la reconnaissance des femmes en tant que chef de foyer, qui met fin à une inégalité entre Monégasques.

Enfin, à l'initiative de la majorité Primo ! que je remercie, le débat sur la dépenalisation de l'IVG va enfin s'ouvrir au Conseil National.

Autant d'avancées qui m'encouragent et ce, pour la première fois depuis que je siége au Conseil National, à voter pour le Budget Primitif présenté par le Gouvernement.

Là s'arrête la partie aimable, puisqu'il faut bien maintenant répondre aux quelques attaques que j'ai connues en creux au cours de vos interventions, je vais utiliser cette minute 15 qu'il me reste.

Monsieur le Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, ceci est improvisé, bien évidemment, je vais vous citer « les élus sont convaincus que pour être parfaitement efficaces et compris par les résidents, ce dispositif – donc les arrêtés – devrait s'appliquer immédiatement à l'ensemble des chantiers ». Je vous cite et donc je suggère que vous vous relisiez avant de prendre la parole, parce que moi je ne dis rien d'autre que vous. Premier point.

Deuxièmement, Nathalie AMORATTI-BLANC, vous m'avez pris à partie ce soir en notant que, en charge de l'Environnement et du Cadre de Vie pendant cinq ans, je n'avais rien obtenu. J'ai quand même mené à bien le Code de l'environnement, en panne depuis 10 ans, je rappelle que j'étais alors un élu minoritaire, comme aujourd'hui. Par contre, Madame, vous, vous faisiez partie de la majorité pendant ces cinq ans et vous êtes donc coupable de l'autisme de vos amis politiques d'ailleurs, pas moi.

Enfin, Madame DITTLLOT, j'ai trop d'amitié pour vous pour vous en vouloir de quoi que ce soit. Je ne répondrai donc pas parce que vous avez répété la même chose que les autres, je pense que c'est le « mimic » de la soirée.

Je clôturerai avec mon ami Thomas BREZZO. Cher Thomas, vous me dites « il y a ceux qui parlent et il y a les autres »...

(Sonnerie).

... Eh bien, heureusement que certains parlent et ne se laissent pas intimider ! Vous en êtes un exemple, souffrez que j'en sois un autre.

M. le Président.- Merci, Monsieur GRINDA...

M. Jean-Louis GRINDA.- ... ça casse l'ambiance !

M. le Président.- Nous arrivons donc à Monsieur Guillaume ROSE pour ses explications de vote. Monsieur le Président de la Commission pour le Suivi de l'éventuel Traité avec l'Union Européenne, nous vous écoutons.

M. Guillaume ROSE.- Merci, Monsieur le Président.

On a déjà vu pires amabilités dans cette enceinte, on dira que les attaques n'étaient pas d'une telle force.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers amis et collègues, chers compatriotes et cher public qui est venu nombreux, merci.

Je vais vous demander un petit effort d'imagination. L'année touche à sa fin. Dans quinze jours nous serons en 2023. Que restera-t-il de ces cinq ans ?

Qui se souvient aujourd'hui de ce début du mandat du Conseil National que l'on s'apprête à renouveler, où les débats ont un peu dérapé, mais surtout où des tensions sont apparues entre majorité et Gouvernement ? Personne ne s'en souvient !

Tout le monde se souvient en revanche de cette décision, prise au moment le plus important de cette mandature écoulée, et qui aura permis de loger des centaines de familles ? Elles sont aujourd'hui en train de rentrer dans les immeubles magnifiques qui ont poussé aussi bien à notre frontière Est qu'à la Condamine. Beaux immeubles, bien sûr, agréables à vivre et à vocation écologique, mais surtout qui correspondent aux réels besoins de notre population.

Là, dans leurs jardins, ce sont nos enfants qui jouent. Dans ce Monaco béni et prospère, cette ville intelligente – smart city – que notre traité avec l'Europe, bien négocié ou abandonné, a parfaitement préservée, ils peuvent toujours y trouver un emploi à la mesure de leurs ambitions. Je les vois déjà prendre le transport en commun en site propre pour aller au Collège. Depuis le milieu des années 2010 le taux d'émission de CO₂ a baissé de 25%. La nouvelle usine de retraitement des déchets va ouvrir, elle offre

une technologie innovante. Le bruit des chantiers est jugulé, la circulation diminuée au maximum. Bon, on n'y est pas encore, mais... On avance !... On continue !

Car que faisons-nous ici, à l'aube de cette prometteuse année 2019 ? Dans cette institution bien plus grande que la somme de nous tous réunis ? Nous ne cherchons pas à briller les uns aux dépens des autres. Nous ne faisons pas valoir des querelles de personnes, d'imbéciles concours de celui qui aura le plus de pouvoir. Non. Il n'y a pas non plus de stériles querelles politiciennes entre partis : à quelques nuances de sémantique près, ils sont tous trois à peu près d'accord, sur la qualité de vie, l'amélioration, le logement, l'éducation.

Dans cette institution donc, Gouvernement et Conseillers Nationaux parlementent. Ils confrontent ainsi des points de vue différents, parfois antagonistes, sur une situation, sur un budget, sur les façons de le mener. Mais ce qui sort de ce dialogue, qui subsistera de tout cela, ce qui intéresse les Monégasques, et qui est la seule chose que l'histoire retiendra, c'est que sous le bienveillant regard de notre Souverain s'échangent ici des engagements qui mèneront à des actions. Des immeubles, des moyens de transport, des écoles. Du lien. Une société. Une vie. La nôtre.

En ce jour de vote, quelles qu'aient été les péripéties qui y ont mené, et qui ne resteront pas beaucoup plus longtemps dans les mémoires que la une d'un quotidien ne reste en kiosque, l'action, la vraie, est bel et bien enclenchée. En fait elle l'a été un matin de consultation électorale du début de cette année. Mais cette fois elle a bien pris son vrai départ et je vous en remercie, Monsieur le Ministre...

(Sonnerie).

... Je conclus. Si ce bel engrenage se grippait, qui pourrait à présent douter que le Conseil National n'attende pas 2023 pour constater que le compte n'y est pas ? Sa détermination s'exprimerait dans le même esprit, avec la même vision que celle qui a animé vos 24 élus – je dis bien 24 – pendant ces quatre jours de débats, grâce à l'impulsion d'une majorité dynamique et constructive.

Mesdames et Messieurs les Conseillers-Ministres, continuons ! Et main dans la main, non dos à dos, reprenons ensemble ce beau travail de construction de notre pays.

Plein d'espoir, mais ferme dans mes attentes, je

voterai donc ce Budget Primitif 2019.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROSE.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues,

Au moment où je prends la parole, vous l'aurez constaté, tous les Conseillers Nationaux de la majorité du Conseil National vont voter en faveur de ce Budget Primitif présenté par le Gouvernement Princier, tout comme Madame FRESKO-ROLFO, Monsieur RIT et Monsieur GRINDA également, si j'ai bien suivi les explications de vote. Les Conseillers Nationaux vont donc voter à l'unanimité en faveur de cette loi de Budget Primitif 2019.

Voter pour ce budget, c'est en effet voter en faveur de toutes les avancées obtenues par ce nouveau Conseil National, en à peine 10 mois, depuis l'élection de février dernier.

Notre Assemblée est désormais respectée à sa juste place, comme le partenaire institutionnel du Gouvernement.

Ce résultat n'a pas été obtenu sans débats. Ils furent nombreux et parfois très contradictoires, ceux qui ont suivi nos échanges l'auront constaté. Mais ce soir, nous sommes devant la manifestation éclatante de l'efficacité de nos Institutions qui, à la condition que les deux partenaires soient responsables, conduisent toujours, par le pas vers l'autre, à des décisions concertées dans l'intérêt général.

Au premier rang des avancées de ce Budget Primitif, bien sûr, figure le grand pas en avant obtenu en faveur du logement des Monégasques.

Rappelez-vous, lorsque nous avons été élus le 11 février dernier, n'étaient programmés pour les années à venir, qu'environ 200 logements domaniaux en tout et pour tout, ce qui était évidemment très insuffisant.

Nous sommes en mesure de voter ce budget ce soir, car nous avons été entendus, et j'en remercie avant tout le Prince Souverain. Son Gouvernement, lui aussi, et surtout vous Monsieur le Ministre d'Etat, avez pris en compte la voix des Monégasques à travers leurs élus.

Vous nous avez confirmé que ce sont désormais au moins 730 appartements qui seront construits dans les 4 prochaines années pour, d'une part, résorber la pénurie existante et, d'autre part, répondre chaque

année aux nouveaux besoins des foyers monégasques.

Vous le savez, il manque selon nous, une opération de taille moyenne supplémentaire. Nous aurons l'occasion d'y revenir dès le début de l'année prochaine.

Il conviendra, mes chers collègues, d'être particulièrement vigilants pour que les engagements pris devant nous soient tenus, et notamment que les délais de livraison annoncés soient respectés. Nous le serons.

En ce qui concerne le long terme, alors que les besoins vont mécaniquement continuer d'augmenter, le Conseil National se réjouit par avance de la rencontre annoncée à la demande du Prince Souverain, dès le début de l'an prochain, pour aborder, avec le Gouvernement, un plan national pour le logement des compatriotes.

Ce Conseil National avance depuis le début de ce mandat, avec le sens des responsabilités et avec pragmatisme. Si nous voulons assurer la pérennité de notre modèle social avancé et notamment garantir dans les prochaines décennies un logement de qualité à loyer modéré à chaque foyer monégasque dont la situation le justifie, alors il nous faut réfléchir à l'évolution démographique de notre communauté nationale et anticiper ses conséquences.

C'est pourquoi j'ouvrirai prochainement le débat concernant la transmission de la nationalité monégasque par mariage, avec tous les Conseillers Nationaux, mais aussi avec les représentants des associations de compatriotes, à l'écoute de leur opinion. Ce n'est qu'en prenant en compte tous les points de vue et en y accordant le temps nécessaire, que d'éventuelles modifications de la loi actuelle, devront être proposées. Elles nécessiteront naturellement l'accord des volontés du Prince et du Conseil National, comme le prévoit l'article 66 de notre Constitution.

Encore un mot sur le logement. Je tiens à souligner, pour m'en réjouir, que le Gouvernement nous a fait part de son accord pour transformer la proposition de loi du Conseil National, concernant la sauvegarde, à long terme, du secteur protégé d'habitation, en projet de loi. Le Gouvernement dispose désormais d'un an pour déposer ce projet de loi, qui permettra de stopper la baisse continue du nombre d'appartements de ce secteur. Ainsi, lorsque la nouvelle politique de construction domaniale aura produit ses effets pour bien loger tous les Monégasques dont la situation le justifie, dans les Domaines, alors, les enfants du pays qui partagent avec nous, les Monégasques, l'amour de Monaco et notre culture, pourront eux aussi

se loger durablement en Principauté, leur pays de cœur, dans ce secteur protégé d'habitation, que nous aurons sauvé pour le futur.

L'autre avancée majeure de nos échanges autour de ce budget, ce sont bien évidemment les deux arrêtés ministériels concernant les chantiers, applicables dès le 1^{er} janvier prochain.

La dégradation de la qualité de vie constatée par tous a été au cœur de nos débats. Les Monégasques et les résidents nous ont demandé de tout faire pour retrouver cette qualité de vie, élément essentiel du bien-vivre et de l'attractivité de la Principauté.

Le Conseil National a répondu à cette attente en moins de dix mois, avec des résultats politiques concrets. Le premier arrêté du Gouvernement va porter sur l'encadrement des nouveaux chantiers, qui seront désormais interdits les week-ends et au mois d'août. Pour les 48 chantiers déjà en cours, le plus grand nombre d'entre eux se verra imposer cette règle, mais, c'est vrai, 19 d'entre eux feront l'objet de dérogations. Alors, bien sûr, nous aurions préféré qu'il n'y ait aucune exception et nous l'avons dit au Gouvernement et vous l'avez écrit – Monsieur GRINDA l'a rappelé – Monsieur le Président de la commission, dans le rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale. Cela aurait été, effectivement, beaucoup plus clair et cohérent. Nous aurions été plus loin, c'est vrai, mais le Gouvernement en a décidé autrement. Un Conseil National pragmatique, qui a le sens des responsabilités, doit constater le pas en avant important qui a été obtenu par ces deux arrêtés ministériels. Pour autant, nous serons, là encore, vigilants sur l'application de ces mesures, car ce qui compte avant tout pour nous, ce sera leur efficacité. Il faut que les résidents constatent rapidement une nette amélioration sur le terrain, en pratique évidemment et non pas seulement en théorie. Nous ne manquerons pas, comme cela sera probablement nécessaire, de demander après quelques mois d'application, des adaptations et des améliorations de ce premier texte réglementaire.

Il en va de même pour le second arrêté ministériel, qui, lui, concerne une meilleure maîtrise des nuisances sonores sur les chantiers et qui reprend plusieurs de nos demandes, notamment l'obligation d'utiliser des engins mieux insonorisés ou encore des sarcophages acoustiques, limitant la portée du bruit des travaux, sans oublier une meilleure protection des riverains – notamment par la pose de double vitrage moderne. Nous avons également obtenu le renforcement des contrôles, car à quoi cela servirait-il de publier des textes dont on ne s'assurerait pas

de l'application sur le terrain ? Ainsi, des postes de contrôle supplémentaires sont créés dans ce budget, qui s'ajouteront à des crédits permettant de recourir à des entreprises privées de contrôle. Là encore, Monsieur le Ministre, nous n'hésiterons pas à demander à ce que ces moyens soient amplifiés dans les prochains mois, si nécessaire.

On ne peut pas reprocher au Gouvernement de ne pas suffisamment agir en faveur de la qualité de vie en Principauté, et ne pas accueillir favorablement ces avancées dans la bonne direction.

Un mot aussi sur le soi-disant paradoxe soulevé par certains, entre les nécessaires constructions domaniales pour les Monégasques et la lutte contre les nuisances sonores de chantier. Alors, en nombre, rappelons que, sur 48 chantiers actuels, il y aura simplement deux sites majeurs de construction domaniale : les deux opérations de Testimonio, Testimonio II et Testimonio II bis, à Saint Roman et celle du Grand Ida, dans le quartier Plati. Les autres opérations domaniales de taille moyenne seront étalées dans le temps, au rythme d'une par an environ. On voit donc bien que la grande majorité des chantiers, 48, concerne avant tout des opérations privées ou des ouvrages publics structurants, pas des immeubles destinés aux Monégasques.

La qualité de vie, c'est aussi une meilleure fluidité du trafic en Principauté. Tout le monde aura pu constater l'amélioration apportée par la mise en place d'une présence humaine intelligente et coordonnée aux points les plus stratégiques et aux heures de pointe. La mission de la Sûreté Publique que le Conseil National a appelée « brigade de la circulation », va être pérennisée grâce à la création de dix postes d'agents supplémentaires, en 2019. C'est une avancée de plus pour notre qualité de vie.

Agir sur la circulation, c'est aussi trouver des solutions innovantes pour limiter l'usage de l'automobile. C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement à soutenir les différents projets d'opérateurs privés, qui existent désormais pour relier, par des liaisons maritimes, Nice-Monaco et Menton. Plusieurs milliers de salariés dits « pendulaires » sont concernés, l'enjeu est d'importance. Nous attendons des résultats très opérationnels. Nous serons à vos côtés, Monsieur le Ministre, pour convaincre les élus des Alpes-Maritimes, si nécessaire.

Pragmatisme et responsabilité encore et toujours, surtout quand il s'agit de parler de la négociation d'un éventuel traité avec l'Union Européenne. En effet, nous avons toujours dit qu'il serait très difficile d'obtenir un accord d'association qui préserve les

droits et les avantages des Monégasques, ainsi que l'identité et les spécificités de notre pays. Nous ne sommes manifestement pas tous d'accord sur ce sujet. Il y a d'un côté ceux qui voient encore l'Europe comme une nécessité à laquelle Monaco ne pourra pas échapper et qui doit s'imposer rapidement et avec enthousiasme. Et puis il y a la majorité du Conseil National et donc des Monégasques, qui eux, sont beaucoup plus prudents et pensent que ce sont surtout nos différences, parfois en décalage avec les normes de Bruxelles, qui font la force de notre modèle économique et social. La complexité et la longueur des négociations en cours semblent bien nous donner raison. Plus que jamais, je le redis solennellement ce soir, ce Conseil National ne votera pas de loi de ratification d'un éventuel traité, qui remettrait en cause, ne serait-ce qu'une partie de notre ADN.

Nous sommes fiers de ce modèle social monégasque, qui sort encore renforcé de nos débats avec l'augmentation conséquente des bourses pour nos étudiants, le doublement des crédits consacrés à la prime de fin d'année des fonctionnaires, des agents de l'Etat et de la Commune, ainsi que des personnels hospitaliers, sans oublier les écoles de jeux annuelles à la S.B.M., qui proposeront aux jeunes compatriotes des emplois de qualité et bien rémunérés.

Nous sommes fiers aussi de la réussite de notre modèle économique, qui affiche une croissance de plus de 10 % des recettes budgétaires en 2019, permettant ainsi de financer ce modèle social avancé, tout en dégagant encore d'importants excédents.

C'est donc dans le cadre de relations institutionnelles apaisées entre le Gouvernement Princier et le Conseil National élu par les Monégasques, que nous allons voter à l'unanimité ce budget et avec confiance, Monsieur le Ministre.

Cette confiance, vous le savez, n'exclut pas la vigilance. Elle sera de mise pour veiller au respect de tous les engagements pris par le Gouvernement.

Oui, nous allons donc voter ce budget avec confiance et avec foi dans le futur de notre Principauté.

C'est ensemble, Gouvernement Princier et Conseil National, sous la Haute Autorité du Prince Souverain, que nous allons continuer de travailler en 2019, afin de préparer le meilleur avenir pour Monaco et pour nos enfants.

Je vous remercie pour votre attention.

Nous allons donc à présent voter la loi de budget.

J'invite à présent Monsieur le Secrétaire Général à

donner lecture de cette loi de budget que nous allons voter, comme le veut notre Règlement intérieur, article par article.

Nous vous écoutons, Monsieur le Secrétaire Général.

M. le Secrétaire Général.-

ARTICLE PREMIER

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2019 sont évaluées à la somme globale de 1.346.121.700 € (Etat «A»).

M. le Président.- Je mets aux voix l'article premier.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article premier est adopté à l'unanimité des présents.

(Adopté).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 2

Les crédits ouverts pour les dépenses du budget de l'exercice 2019 sont fixés globalement à la somme maximum de 1.342.148.000 €, se répartissant en 902.342.300 € pour les dépenses ordinaires (Etat «B») et 439.805.700 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat «C»).

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 2.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article 2 est adopté à l'unanimité des présents

(Adopté).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 3

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor sont évaluées à la somme globale de 51.053.000 € (Etat «D»).

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 3.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article 3 est adopté à l'unanimité des présents.

(Adopté).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 4

Les crédits ouverts au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2019 sont fixés globalement à la somme maximum de 111.892.200 € (Etat «D»).

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 4.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article 4 est adopté à l'unanimité des présents.

*(Adopté).***M. le Secrétaire Général.-**

ART. 5

Est adopté le programme d'équipement public annexé au document du Budget, arrêtant les opérations en capital à réaliser au cours des trois années à venir.

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 5.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article 5 est adopté à l'unanimité des présents.

(Adopté).

Je mets à présent l'ensemble de la loi de Budget aux voix.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

La loi de Budget est adoptée à l'unanimité des 24 Conseillers Nationaux.

(Adopté).

Monsieur le Ministre, sans doute souhaitez-vous faire un commentaire après ce vote très positif et de confiance ?

Je vous en prie, nous vous écoutons.

M. le Ministre d'Etat.- C'est au-delà du positif, Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente, Madame et Messieurs les Conseillers Nationaux,

chers Monégasques, chers résidents, chers amis,

C'est, effectivement, j'allais dire, presque sans précédent, mais j'ai demandé aux plus anciens de notre équipe de quand date le dernier vote à l'unanimité et personne ne s'en rappelle donc c'est vous dire à quel point ce que vous venez de faire aujourd'hui est, effectivement, au-delà d'un vote peut-être, un événement.

Je veux vous dire que le budget préparé par le Gouvernement et approuvé par le Prince Souverain est, évidemment, ce qui va nous permettre de continuer à travailler ensemble. Je ne peux que me réjouir, en tant que chef du Gouvernement Princier, de la décision que vous avez prise et que vous nous avez annoncée, Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux.

Ce budget nous permettra, comme je le disais, de poursuivre les politiques publiques engagées depuis plusieurs années et vous en avez, lors de vos interventions, citées de nombreuses, je n'y reviens pas, la sécurité, l'éducation, mais aussi d'ouvrir de nouveaux chantiers dans tous les sens du terme, Monsieur le Président, auxquels nous sommes vous et nous très attachés.

Par ce vote, le Conseil National a fait preuve d'une détermination et d'un très grand sens des responsabilités que je tiens, au nom du Gouvernement, à saluer. Nos débats, privés et publics, ont permis de lever les incertitudes, de confirmer les engagements pris et de préciser les modalités de leur mise en œuvre.

Au-delà de nos échanges, je veux retenir les faits, grâce à votre vote, le Gouvernement est désormais en mesure d'agir.

Plus que jamais, Gouvernement et Conseil National ont démontré qu'ils étaient de véritables partenaires institutionnels, toujours prêts au dialogue, voire au compromis, dans tous les cas au dialogue et au pas l'un vers l'autre, nous sommes, vous et nous, au service de l'intérêt général sous l'Autorité du Prince Souverain et nous agissons ensemble, nous venons de le montrer, de façon pragmatique, réaliste et efficace et pour tout cela, Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux, au nom du Gouvernement, je souhaite vous remercier très chaleureusement.

Merci beaucoup.

M. le Président.- Merci, Monsieur le Ministre.

Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, nous voici

arrivés au terme de nos travaux.

Avant de clore cette Séance, en cette fin d'année, il me revient l'heureuse tradition de présenter nos vœux en notre nom à tous, nos vœux respectueux et déférents, à LL.AA.SS. le Prince Souverain Albert II et à Son Epouse, la Princesse Charlène, et nos meilleurs vœux de bonheur et de santé au Prince Jacques et à sa sœur Gabriella, ainsi qu'à toute la Famille Princière.

Monsieur le Ministre, pour vous, l'ensemble des membres du Gouvernement que vous dirigez et vos familles, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Je profite aussi de ce moment pour remercier, je ne le fais jamais, mais une fois par an je veux le faire, très chaleureusement l'ensemble des permanents de notre Assemblée pour leur précieuse collaboration. Il y a les élus du Conseil National qui sont visibles, qui sont à la lumière et il y a plus de 40 permanents dévoués et compétents qui, dans l'ombre, dans l'arrière-scène, travaillent et nous permettent ce fonctionnement du Conseil National, tel que vous pouvez le voir à travers les Séances Publiques, notamment. Je voudrais leur souhaiter, après leur avoir exprimé toute notre gratitude, également de passer de très bonnes fêtes après ces mois de travail très intense, depuis le 22 février, parce qu'en fait le Conseil prend ses fonctions 11 jours après l'élection, qui a eu lieu le 11 février.

Et bien sûr, mes collègues se joignent à moi pour souhaiter un Joyeux Noël et une belle fin d'année à tous les Monégasques, à tous les résidents et à tous les amis de la Principauté et je sais qu'ils sont très nombreux à suivre nos débats sur internet, puisque je reçois régulièrement un certain nombre de remarques ou de questions de Monégasques et d'amis de Monaco des cinq continents qui suivent avec attention ce qui se passe dans ce pays, leur pays par leur passeport ou leur pays de cœur, ou le pays tout simplement qu'ils admirent parce que la réalité, c'est que la Principauté a énormément d'amis dans le monde entier et des personnes qui voient bien la réussite de ce modèle social et économique, à

nul autre pareil, comme on aime le dire, qui est le modèle monégasque, qui fait la fierté de tous les Monégasques, de tous les résidents et de tous les amis de la Principauté.

Avant que je clôture, Monsieur le Ministre, souhaitez-vous dire un mot pour les vœux, peut-être ?

M. le Ministre d'Etat.- Je le fais bien volontiers, Monsieur le Président.

Je m'associe, évidemment, aux vœux que vous formulez et aux vœux les plus déférents que vous formulez pour le Prince Souverain et la Famille Princière.

Je veux aussi vous dire au nom du Gouvernement toutes les choses positives qu'on souhaite vous proposer pour cette nouvelle année. Nous vous souhaitons une année 2019 passionnante, nous allons la passer ensemble pour de larges moments, intéressante, passionnante, utile et donc je vous souhaite, Monsieur le Président, à vous-même, à votre famille, Mesdames, Messieurs les Conseillers Nationaux, à vous-mêmes, à vos familles, Mesdames, Messieurs les Monégasques, les résidents, les amis des Monégasques et de Monaco, comme vous dites Monsieur le Président, une très belle, très heureuse et très passionnante année 2019, au nom du Gouvernement Princier.

Merci beaucoup.

M. le Président.- Merci, Monsieur le Ministre.

Je déclare à présent la séance levée et je prononce, selon note règlement, la clôture de la seconde session ordinaire de l'année 2018.

Merci à toutes et à tous, la séance est levée et la clôture est prononcée.

—
(La séance est levée à 20 heures 10).
—



imprimé sur papier recyclé

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

